

## INTITULE DE L'ACTION

# DIPLOME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

## CERTIFICATION

- RNCP35830
- Certificateur : Ministère chargé de la santé
- Niveau RNCP : Niveau 4
- Échéance de l'enregistrement : 01-09-2025

## FICHE MÉTIER

L'aide-soignant est le plus proche des personnes hospitalisées. Il assure l'hygiène et le confort des patients. Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en centres d'accueil.

## OBJECTIFS

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les dix modules de la formation.
- Former des professionnels au métier d'aide-soignant capable d'assurer des activités soin, et de prévention et d'éducation à la santé.

## PUBLIC VISÉ

- Être âgé de 17 ans minimum
- Salarié, demandeur d'emploi, agent de collectivité, reconversion professionnelle
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

## PRÉREQUIS

- Être titulaire du B1
- Réussite aux épreuves du concours.

## POSITIONNEMENT

Concours :

**Épreuve d'admissibilité** : sélection sur dossier composé d'un CV, Lettre de motivation, projet professionnel motivé ou situation.

**Épreuve d'admission** : ORAL

## MODALITES & DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

La formation est accessible par concours uniquement. Les épreuves de sélection sont organisées de janvier à mars.

L'entrée en formation est prévue en janvier de l'année n+1

## MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques**
  - Documentation remise au stagiaire
  - Support de cours
  - Mise en situation professionnelle
  - Travaux pratiques
  - Simulations
- **Moyens techniques**
  - Ordinateurs
  - Vidéo projecteur
  - Imprimante laser couleur, scanner
  - Tableau numérique
- **Moyens d'encadrement**
  - Cadre de santé puéricultrice, Expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine de la puériculture
  - Cadre de santé formatrice puéricultrice ; expérience professionnelle de plus de 20 ans dans le domaine de la puériculture
  - Cadre hygiéniste ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier
  - Formateur infirmier ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier

## CONTENU DE FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

<b>Module 1</b>	L'accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<b>147 heures</b>
<b>Module 2</b>	Repérage et prévention des situations à risque.	<b>14 heures</b>
<b>Module 3</b>	Évaluation de l'état clinique d'une personne	<b>28 heures</b>
<b>Module 4</b>	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.	<b>182 heures</b>
<b>Module 5</b>	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	<b>35 heures</b>
<b>Module 6</b>	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	<b>70 heures</b>
<b>Module 7</b>	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	<b>21 heures</b>
<b>Module 8</b>	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	<b>35 heures</b>
<b>Module 9</b>	Traitement des informations	<b>35 heures</b>
<b>Module 10</b>	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques.	<b>70 heures</b>

Le diplôme d'État, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

<b>Compétence 1</b>	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
<b>Compétence 2</b>	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

<b>Compétence 3</b>	Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
<b>Compétence 4</b>	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
<b>Compétence 5</b>	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
<b>Compétence 6</b>	Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
<b>Compétence 7</b>	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
<b>Compétence 8</b>	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
<b>Compétence 9</b>	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
<b>Compétence 10</b>	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
<b>Compétence 11</b>	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

- **Sanction**

- Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

## DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

**Durée totale de la formation : 1540 heures**

- Sur un an pour la formation en initiale
- Sur deux ans pour la formation en apprentissage

- **Enseignement en institut de formation :**  
22 semaines, soit 770 heures ;
- **Enseignement en stage clinique :**  
22 semaines, soit 770 heures.

#### Cayenne :

- **Date de début de la formation :** 02 / 09 / 2024
- **Date de fin de la formation :** 30 / 07 / 2025

#### Saint-Laurent du Maroni :

- **Date de début de la formation :** 08 / 01 / 2024
- **Date de fin de la formation :** 28 / 10 / 2024

## Horaires

- Horaires d'enseignement : 35 heures / hebdomadaire
- **8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00**

## Rythme

- **En continu**, si la formation se déroule en initiale.

## Cout de la formation : 10850 €

**Lieu :** 53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne. / IFSI de Projet Professionnel Plus à Avenue du Lieutenant-Colonel CHANDON à Saint-Laurent du Maroni.

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette formation permet de travailler en établissements hospitaliers publics comme privé.

## SUITE DE PARCOURS

Il est possible de suivre :

- La préparation au concours infirmier
- Après **3 années d'expériences professionnelles**, l'aide-soignant peut prétendre au concours d'infirmier professionnel.

Le diplôme d'État d'Aide-soignant est accessible pour les détenteurs du diplôme d'Auxiliaire de puériculture. Pour ce faire, il faut s'inscrire aux modules suivants :

- Les personnes ayant obtenus leur diplôme avant **2021** :

Intitulé du module	Contenu du module	Nombre d'heures
<b>Module 1</b>	L'accompagnement de l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif	<b>112 heures</b>
<b>Module 1 Bis</b>	Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale	<b>28 heures</b>
<b>Module 2</b>	Repérage et prévention des situations à risque	<b>21 heures</b>
<b>Module 3</b>	Évaluation de l'état clinique d'une personne	<b>28 heures</b>
<b>Module 4</b>	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	<b>70 heures</b>
<b>Module 7</b>	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	<b>21 heures</b>
<b>Module 10</b>	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risque	<b>35 heures</b>
	Suivie pédagogique individualisé des apprenants	<b>7 heures</b>
	Travaux personnels guidés (TPG)	<b>35 heures</b>
	Accompagnement pédagogique individualisé	<b>35 heures</b>

- Les personnes ayant obtenus leur diplôme après **2021** :

Intitulé du module	Contenu du module	Nombre d'heures
<b>Module 1</b>	L'accompagnement de l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et les parents dans leur rôle éducatif	<b>112 heures</b>
<b>Module 1 Bis</b>	Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale	<b>28 heures</b>
<b>Module 2</b>	Repérage et prévention des situations à risque	<b>14 heures</b>
<b>Module 3</b>	Évaluation de l'état clinique d'une personne	<b>14 heures</b>
<b>Module 4</b>	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	<b>56 heures</b>
	Suivie pédagogique individualisé des apprenants	<b>7 heures</b>
	Travaux personnels guidés (TPG)	<b>35 heures</b>
	Accompagnement pédagogique individualisé	<b>35 heures</b>